duction de denrées utiles à l'homme, sans être obligé de rendre continuellement à la terre, par des engrais, la richesse que lui enlèvent les récoltes, il s'agit en définitive de savoir comment on pourra *se procurer au meilleur compte possible et en quantité convenable les engrais qui doivent entretenir l'activité de la production.* Ce problème est assez facile à résoudre dans certaines localités où l'abondance des engrais permet de les obtenir à bon marché; mais dans la plupart des cas, c'est l'agriculteur lui-même qui est obligé de produire sur le lieu même de son exploitation les engrais dont il a besoin.

Cette production d'engrais ayant lieu, comme tout le monde le sait, par la conversion en fumier de certaines plantes, racines ou tubercules que le cultivateur produit à dessein pour alimenter un certain nombre d'animaux domestiques qu'il entretient à cet effet sur sa ferme, ceux-ci peuvent être considérés comme de *véritables consommateurs étrangers* qui reçoivent du fermier, sous certaines conditions, les plantes et racines fourragères qu'il a produit et qui lui rendent des engrais et des produits en échange.

Envisagée sous ce point de vue, la production des engrais se réduit donc à connaître *quelles sont les espèces ou les races de bestiaux qui offrent les conditions les plus avantageuses* pour opérer la conversion des végétaux de la ferme en fumier. Mais comme dans les calculs d'évaluation du produit net d'un fonds rural les engrais ne fournissent pas une recette qu'on puisse porter en ligne de compte, on fait abstraction de leur valeur et du prix auquel ils reviennent, et on établit d'une autre manière le compte de la production animale.

Ce compte se compose nécessairement *d'avances* faites pour se procurer les animaux, instrumens de la conversion des fourrages en fumier, et des frais que réclame leur entretien et de *recettes* résultant de la vente de leurs produits ou de leur dépouille; on se sert de 2 méthodes pour balancer les premières par les secondes et connaître le résultat définitif de cette balance. Tantôt on charge, au prix du marché, le compte de la production animale de la valeur des pailles et fourrages consommés, en portant une somme égale au profit de la production végétale; tantôt au contraire on se contente de porter sur ce compte les frais qui résultent des intérêts des sommes avancées pour l'acquisition des animaux ou pour leur éducation, ceux qu'occasionnent les soins journaliers qu'on leur donne, tant pour leur santé et leur entretien que pour recueillir leurs produits, enfin ceux de leur logement, etc., et on balance ces frais avec les recettes qu'a procurées la vente de ces produits, en regardant la différence comme représentant la valeur des fourrages consommés. Cette différence sert donc à connaître le prix auquel on a vendu les fourrages à ces consommateurs, sauf quelques conditions secondaires qu'il ne faut pas perdre de vue sur cette matière, et que nous ferons connaître dans un autre endroit de ce livre, et ce sont les *bestiaux qui*, comme on dit généralement, *paient leur nourriture au prix le plus élevé* auxquels on doit donner la préférence.

La première manière d'établir le compte de la production animale paraît être préférable dans le cas où l'éducation du bétail est une spéculation pour ainsi dire en dehors de l'agriculture, tandis que la seconde est plus directement applicable quand l'éducation du bétail est une nécessité économique sur un domaine et une condition impérieuse pour le succès de la production végétale. C'est cette dernière méthode que nous mettons en pratique dans nos calculs d'évaluations.

Ainsi, pour faire entrer en ligne de compte la production du fourrage dans l'évaluation du produit net qu'un domaine est susceptible de rendre, il est indispensable d'établir, au moyen des élémens fournis par l'enquête, le calcul du prix auquel les différentes espèces, ou même les races diverses de bestiaux, paieront la nourriture qu'on leur fera consommer, en supposant d'ailleurs que ces animaux sont choisis avec discernement et qu'ils sont gouvernés de la manière la plus favorable à leur bonne économie.

Ces calculs, qui n'offrent pas de difficulté, sont, ainsi qu'on le voit, destinés à résoudre un des problèmes les plus intéressans de l'économie rurale, et qui devra nécessairement se représenter lorsque nous traiterons de l'organisation d'un domaine et du choix des bestiaux qui lui conviennent. C'est aussi là que nous entrerons dans tous les détails et que nous donnerons les formules qui sont propres à en faciliter la solution.

SECTION III. — *De l'évaluation du produit des fabriques agricoles.*

Les fabriques agricoles établies quelquefois sur un fonds rural doivent avec plus de raison encore être considérées comme des *consommateurs étrangers* auxquels on vend des produits agricoles bruts et qui rendent en échange des produits manufacturés. Mais leur économie ne saurait être envisagée pour toutes sous un même point de vue, et il convient peut-être d'en former deux classes distinctes.

Celles qui fournissent des résidus abondans, propres à la nourriture du bétail ou à servir immédiatement d'engrais, peuvent être assimilées, sous le rapport de leur économie, aux bêtes de rente; elles sont comme elles une nécessité pour la production des engrais, et doivent par conséquent comme elles *payer leur consommation au plus haut prix possible*, qui est bien souvent fort inférieur à celui du marché. Nous formerons une première classe des fabriques agricoles qui sont dans ce cas.

Dans la 2e nous placerons au contraire les fabriques agricoles qui ne fournissent pas d'engrais ou de résidus propres à l'alimentation des bestiaux et qui ne sont établies que pour varier les sources du revenu de la ferme, et mettre ses produits sous une forme nouvelle, plus marchande, plus avantageuse ou plus transportable. Celles-ci, pour être exploitées avec profit, doivent *payer les denrées agricoles qu'elles consomment à un prix au moins égal et ordinairement supérieur à celui qu'on obtiendrait communément de ces mêmes denrées, à l'état naturel et chargées de tous leurs frais de production, sur les marchés du pays.*